



## Réseau national de l'autisme

### Déclaration d'intérêt : comités des priorités stratégiques

#### À propos du Réseau

Le Réseau national de l'autisme (le Réseau) est un organisme communautaire soutenu par le gouvernement du Canada.

Le Réseau a été créé pour que les personnes autistes et leurs familles participent aux priorités de la communauté et guident les actions pour réaliser la Stratégie pour l'autisme au Canada.

Les personnes qui participent au Réseau national de l'autisme sont :

- les personnes autistes;
- les membres de la famille des personnes autistes;
- des spécialistes;
- des partenaires communautaires de toutes les régions du Canada.

Pour en lire plus sur la Stratégie pour l'autisme au Canada, visitez la page :

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/strategie-autisme-canada.html>

#### Mission du Réseau

La mission du Réseau est de s'assurer que les personnes autistes et leurs familles participent aux décisions sur les politiques au sujet de l'autisme au Canada.

#### Vision du Réseau

Un pays où les expériences vécues par les personnes autistes et leurs familles participent à définir :

- les politiques;
- les services;
- les communautés...

... pour que les personnes autistes profitent :

- d'inclusion;

- d'équité;
- d'opportunités  
à tout âge et à toutes les étapes de la vie.

### **Les comités des priorités stratégiques**

Les comités des priorités stratégiques participent à transformer les objectifs de la Stratégie pour l'autisme au Canada en réelles solutions pratiques qui peuvent être mises en place partout au pays.

Les comités:

- partagent de l'information;
- recommandent des actions utiles;
- soutiennent des partenariats entre les systèmes (comme le système de santé, le système d'éducation, l'emploi);
- aident le gouvernement à comprendre ce qui est nécessaire pour des changements à long terme.

### **Travail des comités des priorités stratégiques**

Les cinq comités des priorités stratégiques correspondent aux cinq domaines de priorité tout au long de la durée de vie de la Stratégie sur l'autisme au Canada:

1. Dépistage, diagnostic et services
2. Inclusion économique
3. Collecte de données, surveillance de santé publique et recherche
4. Sensibilisation, compréhension et acceptation du public
5. Outils et ressources

### **Qui peut demander à devenir membre d'un comité de priorité stratégique?**

On recherche des personnes qui ont :

- de l'expérience professionnelle dans un de ces domaines;
- des connaissances professionnelles ou de recherche;
- de l'expérience de vie dans un de ces domaines.

Ce peut être, par exemple :

- une personne autiste qui a de l'expérience de travail ou de recherche;
- un membre de la famille d'une personne autiste qui travaille dans le système;
- une personne qui travaille dans le domaine clinique, en éducation, en défense des droits, ou qui se spécialise dans un sujet particulier;

- une personne dont le rôle est l'élaboration de politiques ou de stratégie, ou spécialisée en traitement de données.

### **Rôle des comités des priorités stratégiques**

Chaque comité se concentre sur les objectifs dans son domaine et s'efforce de répondre à la question suivante :

*« Que devons-nous faire pour mettre cette stratégie en place partout au Canada d'une manière juste, fiable et durable? »*

Les comités :

- examinent chaque mesure d'action de la Stratégie;
- répertorient les moyens de soutien, les outils ou les partenariats nécessaires;
- suggèrent l'ordre de priorité et d'application dans le temps;
- recommandent des responsables, un calendrier et une façon de faire le suivi des réussites;
- soulignent les risques, les écarts ou les chevauchements;
- suggèrent des améliorations et de nouvelles idées.

C'est un travail qui permet de transformer de grandes idées en actions pratiques et réalistes pour aider les personnes autistes et les collectivités.

### **Engagement de temps requis et soutien offert**

- Chaque comité se réunit environ six fois par année.
- En tout, le temps requis est d'environ 42 heures par année, y compris :
  - le temps de préparation des réunions;
  - la durée des réunions;
  - le travail de suivi.

Les comités seront soutenus par un ou une responsable de la coordination de l'engagement qui s'occupera :

- de la planification;
- de la gestion de la documentation;
- du suivi après les réunions.

### **Comment demander à devenir membre d'un comité de priorité stratégique**

Pour demander à participer à un comité de priorité stratégique, vous devez être membre du Réseau national de l'autisme et remplir une déclaration d'intérêt. Être membre est gratuit.

Le formulaire d'inscription des membres et le formulaire de déclaration d'intérêt sont combinés en un seul document.

On vous demandera de l'information sur :

- qui vous êtes;
- votre expérience;
- le domaine auquel vous pouvez contribuer.

Vous pouvez demander l'aide d'une autre personne pour remplir les formulaires.

Pour faire la demande en ligne, rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://redcap.link/kfxofq9k>

**Date limite : 15 septembre 2025**

#### **Autres moyens de faire une demande**

Il n'est pas obligatoire de remplir les formulaires en ligne.

Vous pouvez aussi :

- prendre rendez-vous pour une entrevue par téléphone ou par vidéo;
- remplir une version Word ou PDF des formulaires et les envoyer par courriel ou par la poste;
- envoyer un fichier vidéo, audio ou PowerPoint;
- proposer une autre façon qui vous convient.

Pour proposer une autre façon de faire votre demande, écrivez-nous par courriel à l'adresse suivante :  
[info@nan-rna.ca](mailto:info@nan-rna.ca)

#### **Avez-vous des questions ou voulez-vous en savoir plus?**

Il nous fera plaisir de vous aider.

Si vous avez des questions ou pour parler à quelqu'un, écrivez-nous par courriel :

[info@nan-rna.ca](mailto:info@nan-rna.ca)